Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 45 (1909)

Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XLVme ANNÉE. — N° 42 LAUSANNE. — 16 octobre 1909.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **H. Gailloz** instituteur, Yverdon.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

LAUSANNE — 22, RUE DU PONT

Envois à choix immédiats

Livraisons rapides

Echantillons toujours disponibles

Prix modérés marqués en chiffres connus

ESCOMPTE

10 %

à 30 jours aux membres de la S. P. V.

VÊTEMENTS

Façon élégante et soignée.

COMPLETS SUR MESURE

Draperies anglaises, françaises et suisses.

Coupeurs et ateliers dans la maison

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pèlerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**

F. JAQUET.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Collection spécialement recommandée à tous

Toute dépense faite au nom de l'hygiène est une économie.

La petite bibliothèque d'hygiène est composée d'opscules rédigés par des praticiens de compétence indiscutée, dans l'esprit de bon sens et de simplicité qui a toujours fait la gloire de la médecine suisse. Elle s'adresse à tous ceux qui savent apprécier les bienfaits d'une hygiène personnelle bien entendue ou qui ont à veiller sur la santé d'autrui ; elle ne prétend d'ailleurs en aucune façon au rôle néfaste de remplacer le médecin, mais vise, au contraire, à rendre plus efficace l'action de ce dernier et à prolonger en quelque sorte son influence bienfaisante.

Prix de chaque volume cartonné toile fr. 1.50

Volumes parus :

Dr Mermod : *Hygiène de l'oreille, de la gorge et du nez.*
L. Winzeler : *Hygiène de la bouche et des dents.*
Dr Bourget : *Hygiène de l'estomac et des intestins.*
Dr Dind : *Hygiène de la peau.*
Mme Monneron-Tissot : *Hygiène du malade* (A.. B. C. de la garde-malade).

Pour paraître prochainement :

Dr Marc Dufour : *Hygiène des yeux.*
Dr Combe : *Hygiène générale.*
Dr Mermod : *Hygiène de la voix.*

En préparation :

Dr Combe : *Hygiène de l'enfance.*
Dr Combe : *Hygiène scolaire.*

La librairie Payot et Cie fait œuvre vraiment méritoire en publiant cette *Petite Bibliothèque d'hygiène.* Elle s'est adressée à nos spécialistes les plus distingués qui ont bien voulu mettre leur science à la portée du public studieux et intelligent. En suivant les excellents conseils donnés par ces auteurs nous contribuerons à former une nouvelle génération saine et résistante. *Revue.*

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Journaux circulants

Prospectus gratis
Librairie LUTHY
La Chaux-de-Fonds.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **a l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GŒBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

PERRENOUD & Cie

Successeurs de **P. BAILLOD & Cie**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.

XLVme ANNÉE

N° 42.

LAUSANNE

16 octobre 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *De l'association des idées. — Le chant à l'école primaire. — Chronique scolaire : Bureau de « la Romande », Jura bernois, Vaud. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Simplification des nomenclatures grammaticales.— Apprendre sa langue.*

DE L'ASSOCIATION DES IDÉES

Nous avons parlé précédemment de « lois de l'habitude » en ayant en vue surtout nos habitudes motrices, les habitudes de notre conduite extérieure. Mais la pensée et la sensation sont largement soumises à la loi de l'habitude et il en résulte le phénomène connu sous le nom d' « association des idées ».

Si une chose nous impressionne, elle forme dans notre conscience comme un centre d'attention vivante, un champ de conscience qui groupe autour de lui, à la périphérie, des objets moins importants, des tendances émotionnelles et actives qui coexistent avec ce point central et que nous pouvons comparer à des vagues ayant des relations entre elles [1]. Ces relations sont exprimées par les deux lois fondamentales de l'association : *la loi de contiguïté* et *la loi de ressemblance*. La première nous montre dans les objets apparaissant dans une onde nouvelle des objets *voisins* de ceux de la vague disparue ; exemple : quand la vue d'un objet nous suggère son nom ou qu'un mot nous rappelle un objet, c'est en vertu de la loi de la contiguïté. La loi de ressemblance nous apprend que le contenu d'une de ces vagues — quand il n'y a pas eu contiguïté pour expliquer un champ de conscience — est formé

[2] Voir « Causeries pédagogiques », chapitre II : La conscience.

d'objets semblables à ceux disparus ; c'est fréquemment le cas dans tous les états de conscience où notre fantaisie se donne libre carrière.

Tandis que les lois de ressemblance sont la caractéristique des esprits imaginatifs, primesautiers, qui rompent la routine à tout instant, chez lesquels un champ de conscience (une vague) en suggère un autre tout à fait nouveau et original souvent, les associations de mémoire, les paroles d'un poème, les faits historiques, les formules algébriques, etc., dont une partie quelconque fait surgir toutes les autres dans l'esprit, sont une conséquence de la loi de contiguïté et la caractéristique des cerveaux prosaïques et réfléchis.

Mais laissons ces lois physiologiques — utiles pour la compréhension de notre sujet — sur la cause même de l'association, pour en venir à la partie qui intéresse surtout la pédagogie, c'est-à-dire au *fait* même de l'association et posons en principe que *les élèves, quels qu'ils soient, sont, en tout cas, de petites machines à associations ;* les éduquer, c'est organiser en eux des tendances déterminées, s'associant les unes aux autres : impressions avec leurs conséquences, conséquences avec des réactions, réactions avec leurs résultats et ainsi de suite, indéfiniment. Plus le système d'associations sera riche, plus les adaptations de l'individu avec le monde extérieur seront complètes. L'éducateur peut donc définir sa tâche : *la construction de système d'associations dans l'esprit de l'élève ;* associations qui auront pour résultat normal : des réactions acquises et une certaine conduite déterminée.

En réalité, la nature, le caractère d'un individu ne sont autre chose que les formes habituelles de ses associations : il faut donc briser les associations mauvaises et fausses et conduire les tendances à l'association dans la direction la plus profitable. C'est affaire au tact et au talent du pédagogue que de savoir bien diriger les associations d'idées, car si nous prenons, par exemple, comme point de départ des associations, un simple mot, il n'y a pas de limite à la diversité des suggestions qu'il produira dans l'esprit. Ainsi, si je dis « bleu », les uns invoquent le bleu du ciel, d'autres songent à celui des bluets, d'un lac, d'une étoffe, certains pense-

ront au spectre scolaire, etc., etc. Et, chez la même personne, le même mot entendu à des moments différents provoquera des associations différentes parce que le champ entier de la conscience est accessible de n'importe quel côté. Et c'est parce que nous ne pouvons jamais prévoir les idées que l'association entraînera à sa suite — puisque, pour aller d'un objet à un autre, notre esprit passe par divers champs de conscience intermédiaires — qu'il faut, comme il est dit plus haut, du tact et du talent au pédagogue, en cette matière.

Nous venons de voir comment un simple mot excitateur appelle toutes les idées associées et fait dévier de sa route primitive la marche de la pensée, par conséquent : *il ne faut pas lorsqu'on met en jeu chez les élèves l'association des idées, s'en tenir à un seul rappel, mais les multiplier autant que possible* : donc n'employons pas toujours les mêmes mots, les mêmes phrases, ne posons pas toujours les questions de la même manière, ne demandons pas constamment les mêmes types de problèmes numériques, ne montrons pas sans cesse les mêmes illustrations, *varions tant que nous pouvons nos leçons* [1].

M. Métral.

Le chant à l'école primaire.

La fête fédérale de gymnastique qui vient d'avoir lieu à Lausanne a montré d'une façon éclatante à quels beaux résultats on peut arriver par une éducation physique bien comprise. Dans ce même ordre d'idées, l'épreuve à laquelle sont astreints, partout en Suisse, les jeunes gens de dix-neuf ans, au moment de la visite sanitaire, a déjà contribué à donner plus d'intérêt pour l'enseignement de la gymnastique. Et en même temps, un élan dont nous pouvons tous nous réjouir se manifeste en faveur du dessin. Mais cet autre facteur de l'éducation artistique, le chant, jusqu'ici à la place d'honneur, ne va-t-il pas être un peu trop délaissé ? D'autant plus que, très souvent encore, le développement musical de la grande masse des individus, de ceux qui n'ont passé que par l'école primaire, est resté en dessous de ce qu'il devrait et pourrait être. Oh ! nous n'oublions pas les progrès très grands accomplis par nos sociétés chorales, les résultats magnifiques auxquels elles parviennent pour la plupart. Et pourtant, on l'a déjà dit du reste, en se plaçant à un point de vue populaire et général, à un point de vue national aussi, le chant a-t-il la place que beaucoup voudraient lui voir occuper ? Ecoutons chanter nos jeunes gens, nos soldats même. Le plus souvent, c'est un sentiment pénible qui nous en reste. Combien sont rares les occasions où l'on éprouve cette émotion sincère, profonde, que produit toujours un chant bien exécuté.

1 L'étude de la « mémoire » nous en apprendra du reste davantage sur ce point spécial.

Dans la troisième journée de la fête fédérale de gymnastique, nous avons eu l'occasion de voir une section du nord de la France se livrer à la gaîté après le travail. Quel bel entrain ! Rien des productions du boulevard ou du café-concert. Non. La Marseillaise et les airs populaires des tisseurs du Nord chantés à voix chaude et vibrante, avec une émotion communicative par les « Enfants de Valenciennes ». Et dans les sections suisses, on ne restait pas en arrière non plus. On dira ce que l'on voudra, mais pour célébrer le succès, rien ne remplacera le chant. Plaignons au contraire ceux qui ne peuvent pas chanter victoire !

Nous ne voulons faire aucun reproche à nos vaillantes sociétés chorales, mais cependant nous aimerions leur demander de se produire aussi quelquefois pour le peuple, plus souvent et de n'avoir pas exclusivement en vue les grandes jouissances des fêtes de chant ou les concerts inaccessibles aux petits. Elles ont une mission à remplir, celle de montrer que la musique n'est pas absolument un apanage et un privilège.

Et à l'école, peut-on faire mieux encore que jusqu'ici ? Oui, certainement. Aucune fête scolaire ne devrait se passer sans qu'il y ait de nombreux chants des écoliers. Il n'est pas de joie plus grande pour les parents que d'entendre chanter leurs enfants. Et ce qui se fait à cet égard dans les petites localités peut se faire aussi dans les grandes.

Au temps des anciens programmes, le chant occupait à l'école une place plus grande qu'aujourd'hui. Fort souvent, le travail commençait ou se terminait par un chant. Les enfants apprenaient ainsi sans effort et pour ne jamais les oublier, les chants les plus populaires ou les psaumes et cantiques les plus connus. Maintenant, on a généralement l'habitude de consacrer au chant deux heures par semaine, sauf dans certains moments où l'on saute parfois de l'autre côté de la selle. Et reconnaissons d'ailleurs que dans ces deux heures, on peut faire un travail considérable s'il est bien ordonné. L'important est de suivre une méthode progressive. Au lieu de cela, on se borne trop souvent à faire apprendre les chants par audition. La méthode Dalcroze viendra certainement peu à peu, dans ce qu'elle a de pratique pour l'école primaire, infuser un sang nouveau dans notre enseignement musical élémentaire. Nous pouvons ajouter qu'un moyen excellent consiste à prendre au début, comme on le fait généralement du reste en France et en Allemagne, des airs populaires très simples dont on pourra déduire les exercices de vocalise appropriés. On est même parvenu, à cet égard, à un enchaînement et à une gradation qui fournissent les meilleurs résultats pour l'éducation musicale de l'enfant. Ceux auxquels la langue allemande est un peu familière pourront se rendre compte du caractère de cette méthode en consultant l'ouvrage du professeur zuricois **Ruckstuhl**, : *Anleitung zur Erteilung eines methodischen Gesangunterrichtes*. N'oublions pas surtout qu'il y a une grande attention à donner à l'émission de la voix et que les exercices faits doivent constituer une gymnastique salutaire non seulement pour l'organe vocal proprement dit de l'enfant, mais aussi pour ses poumons. Et au moment de la mue, il y des précautions à prendre, mais pas nécessairement une abstention totale à imposer à l'élève. De plus, nous ne craignons pas de déclarer que le nombre des individus rebelles à toute éducation musicale se réduit à un $^0/_0$ presque nul.

Nous ne saurions mieux résumer ces quelques réflexions qu'en reproduisant ce qu'a dit M. Chapuis, inspecteur principal de l'enseignement du chant dans les écoles de Paris :

« L'enseignement doit être « sérieux », en ce sens qu'il exige du maître qui en est chargé une *probité scrupuleuse* dans les moindres détails.

« Les intonations douteuses, les voix à peu près justes, les valeurs de notes écourtées ou prolongées, les nuances à peine ou pas indiquées, les rythmes déformés ou négligés, etc., voilà les tares d'un enseignement superficiel et *sans probité*. Résultats artistiques, néant. Résultats moralisateurs : néant.

« A défaut d'éducation musicale, un tel enseignement développe chez les enfants qui en sont victimes un ennui profond, d'abord, et une indifférence absolue pour toute musique, quant à présent aussi bien que pour l'avenir ». L. Hz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Société pédagogique de la Suisse romande. — Nous apprenons avec plaisir que le Conseil fédéral a alloué une subvention de 3000 fr. au Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande pour les frais du congrès qui doit avoir lieu à St-Imier du 10 au 12 juillet 1910.

JURA BERNOIS. — † **Joseph Guenin.** — Mercredi 8 septembre une nombreuse assistance, composée de parents, d'amis, de connaissances et de collègues, accompagnait au champ du repos du village d'Asuel, Joseph Guenin, instituteur, décédé presque subitement dans sa 47e année seulement.

Né en 1863, Joseph Guenin fit ses études à l'Ecole cantonale de Porrentruy qu'il fréquenta pendant cinq ans. Bien doué, il fit de rapides progrès, et il aurait passé avec succès les examens de maturité, si les exigences d'une famille nombreuse ne l'avaient poussé à clôturer ses études par la pédagogie. Il se présenta donc aux examens de diplôme au printemps 1883 et subit ces épreuves avec succès. Cette même année, il fut nommé à la classe supérieure d'Asuel où il arriva plein de vigueur et de zèle, animé des meilleures intentions et de tout le courage qu'un cœur large et généreux, l'amour de la vocation peuvent donner à un jeune instituteur qui entre dans la carrière. Il a travaillé au progrès des écoles d'Asuel et obtint des résultats satisfaisants. Il en fut récompensé par la confiance des parents puisqu'il fut toujours réélu et qu'il en était à sa 27e année de pratique. Certes tout n'est pas rose dans l'enseignement et les succès ne sont pas toujours éclatants ou tangibles : l'homme public peut par ci par là prêter à la critique, il n'en est pas moins vrai que les ouvriers qui pétrissent l'intelligence, le cœur et la conscience des enfants, des jeunes gens sont au premier rang des bons combattants. Au point de vue religieux, Joseph Guenin seconda vaillamment le dévoué curé de la paroisse. Il n'a non plus jamais marchandé son concours lorsqu'on le requerrait pour des affaires d'écriture.

Il fut quelques années secrétaire communal et aida bien souvent à l'établissement des rôles et autres registres des autorités. Doué d'un cœur d'or, partout il apporta un bon esprit d'ordre et un dévouement empressé.

Sur la tombe, le soussigné, un collègue, a retracé son activité et lui a adressé l'éternel adieu au nom du « Lehrer-Verein » et de ses amis.

Et à présent, une veuve et cinq enfants pleurent sur cette tombe trop tôt ouverte ; nous leur présentons nos vives condoléances. A. Poupon.

*** **Société pédagogique jurassienne.** — Voici la poésie lue au banquet du 25 septembre par M. F. Jabas, instituteur à Court et dont parle notre article précédent, du 9 octobre dernier. H. Gobat.

AUX INSTITUTEURS JURASSIENS

Nous aimons qu'en ce jour de congrès tout intime
Un souffle de concorde et de paix nous anime,
Nous enveloppant tous, les jeunes, les anciens ;
Il rapproche les cœurs, en ravive la flamme,
Pour les jours à venir prédispose notre âme,
Instituteurs jurassiens !

Nul ne s'étonnera que si peu nous suffise.
L'on nous sait étrangers à ceux que favorise
Le sort qui va jetant les écus pour les siens ;
Heureux d'être les fils d'une contrée agreste,
Comme elle nous savons être, en tout temps, modestes
Instituteurs jurassiens.

Nous voilà satisfaits de ces instants de trève
Pendant lesquels pourtant nous poursuivons le rêve
De faire progresser l'esprit rauracien ;
Il nous semble au lointain voir l'horizon plus rose,
La tâche devant nous de beaucoup moins morose,
Instituteurs jurassiens !

Au contact bienfaisant de mains qui fraternisent
Et de penseurs divers qu'un rêve idéalise,
Nous pourrions devancer tous les théoriciens ;
Avant de rentrer à la consigne sévère,
A vous, je porte un toast et je vide mon verre,
Instituteurs jurassiens ! Fernand Jabas.

VAUD. — **Publoz** *Inauguration d'une halle de gymnastique.* Samedi 2 octobre a eu lieu à Publoz, l'un des hameaux de Puidoux, l'inauguration d'une halle de gymnastique. Cette nouvelle construction — édifiée par les soins de M. Oulevay, architecte — s'élève à côté de la maison d'école et se compose d'un couvert qui peut servir à la fois de lieu de récréation, les jours de pluie, et d'emplacement abrité pour les exercices de gymnastique. A côté est une pièce où sont serrés les engins assez nombreux : 2 recks, 2 paires de barres parallèles, cordes à grimper, échelles en corde pour le pas de géant, cheval sans arçons, barres en fer, massues, etc., sans parler de tout un matériel pour les jeux.

Le coût total de cette installation s'élève à 9000 fr. environ, dont les deux tiers ont été fournis par un généreux donateur, M. de Coppet, un banquier américain qui passe ses vacances d'été à Puidoux et donne chaque année une assez jolie somme d'argent pour une course scolaire.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence des autorités scolaires et communales de Puidoux. Y assistaient en outre MM. de Coppet, banquier ; Duboux, ancien conseiller d'Etat, directeur des C. F. F. ; Chevalley, député. Le Département de l'instruction publique était représenté par M. Meyer, inspecteur.

Les élèves garçons de la Ire classe de Publoz ont tout d'abord exécuté — avec une précision qui fait honneur à leur instituteur, M. Simonin — de nombreux exercices aux engins. Puis M. Grandchamp, syndic de Puidoux, remercie M. de Coppet de l'intérêt qu'il porte aux choses de l'école et de la générosité dont il a fait preuve. Il lui remet ensuite les photographies du nouveau bâtiment d'école et de la halle de gymnastique. L'orateur félicite M. Oulevay, architecte, d'avoir si bien réussi sa construction ; il exhorte les enfants à apprécier les sacrifices qui sont faits pour eux et à s'en montrer reconnaissants.

M. Meyer, inspecteur, exprime la satisfaction du Département de l'instruction publique de voir des améliorations se produire dans le domaine scolaire. Cette satisfaction est en quelque sorte doublée lorsqu'il s'agit d'une amélioration ayant trait à l'enseignement de la gymnastique, branche trop longtemps considérée — à la campagne surtout — comme une branche très secondaire et même inutile. Il remercie les autorités de Puidoux et M. de Coppet d'avoir doté le hameau de Publoz d'une construction qui permettra de donner, d'une façon régulière, cet enseignement si nécessaire.

M. Simonin, instituteur, exprime sa gratitude et celle des enfants par quelques paroles fort bien tournées, puis de jolis chants exécutés par les élèves et deux bouquets remis l'un au donateur et l'autre à son fils terminent cette simple, mais charmante cérémonie. X.

*** **Les Anciens Normaliens à Territet,** le 11 octobre 1909. Présidence de M. Clément-Rochat, président.

Sur 107 membres que compte l'association, 39 seulement sont présents ; plus de 80 collègues anciens Normaliens n'ont pas encore adhéré à notre société : la vraie fraternité ferait-elle donc défaut dans le corps enseignant ?...

Le président souhaite la bienvenue aux collègues présents et donne lecture de quelques lettres d'excuses d'amis et magistrats qui n'ont pas pu se rencontrer à notre réunion, entre autres : MM. Decoppet, chef du Département ; Guex, directeur des Ecoles normales ; Burion, à Cully ; Pittet, à Mollens, et Albert Matthey, à Lausanne. Tous les membres du comité sont présents, sauf M. Vittoz.

Le secrétaire donne lecture des résumés succincts concernant l'association des Normaliens et des derniers procès-verbaux, qui sont acceptés, ainsi que les comptes annuels. Ces derniers, qui accusent un en-caisse actif de fr. 97,83, sont admis avec remerciements chaleureux au secrétaire-caissier.

On passe à la désignation du lieu de la prochaine réunion, en septembre 1910. Après une courte discussion, Lausanne est désigné par 30 voix contre 4. Cette décision n'est que pour un an, car l'idée de permutation de lieu reste réservée pour des occasions ultérieures.

La cotisation annuelle de 1 fr. est maintenue à l'unanimité des voix.

Encouragements aux élèves de l'Ecole normale sous forme de prix (proposition L. Pelet).

Votre secrétaire, sans être adversaire de la proposition, trouve que nous de-

vons réserver nos modestes finances pour secourir nos frères malheureux, si l'occasion s'en présentait, comme cela a eu lieu déjà une fois et où notre petit secours n'aurait pas pu être mieux placé.

Ainsi cette question est renvoyée à des temps meilleurs.

Il est décidé que des bons souhaits seront transmis par le secrétaire à MM. Burion et Dubuis, malades, leur faisant part de la sympathie de tous les amis réunis à Territet.

Propositions individuelles. — M. Berney exprime le regret du peu de participation à nos réunions annuelles. Il engage les sociétaires présents à faire leur possible auprès des non-participants, pour les engager à venir sympathiser avec les vieux amis Normaliens.

L'ordre du jour est ainsi épuisé ; la séance est levée à 11 h. 40.

Banquet (39 participants). — Le banquet, fort bien servi, a été marqué par un entrain enthousiste et des sentiments de la plus fraternelle cordialité.

La partie officielle familière a été dirigée par le secrétaire, acclamé comme major de table.

Le toast à la patrie, porté par l'ami Pelichet, en des vers palpitants, a soulevé des applaudissements frénétiques, ainsi que la chanson commémorative de la réunion de Montreux, due au collègue Berney et chantée par lui avec l'accompagnement de toute l'assistance.

Le désopilant conteur patois, Truan, nous dit le *Moine mendiant* ; et, plus tard, deux morceaux en patois, entre autres : *A l'Etat-Civi ;* il provoque un véritable fou-rire. Prennent encore la parole : MM. Sonnay, adjoint, Coilloud, Brocard, Bruand, Clément-Rochat, président, Beausire, secrétaire au Département, Gilliéron-Duboux et d'autres. Tous donnent des productions charmantes, humoristiques, sous forme de toasts, déclamations ou chansons.

Plusieurs chœurs de Zofingue sont exécutés par l'assemblée, sous la direction du major de table, qui donne encore, sur pressante demande, la ronflante chanson de *Bonhomme*.

La gaîté et l'enthousiasme ne se sont pas démentis jusqu'au moment de la séparation. Le major de table déclare la partie familière close. On se sépare aux cris triplement répétés de : Bon salut ! Au revoir ! A Lausanne en 1910 !

Puisse ce souhait s'accomplir pour tous ; et puissent les indifférents se raviser et venir nombreux l'an prochain, grossir la phalange des Anciens Normaliens.

N'oublions pas de remercier les amis de Montreux pour leur aimable réception et pour les excellentes bouteilles qui n'ont pas peu contribué à la franche gaîté de la réunion. Le secrétaire-caissier : Henri Berney, Normalien de 1856.

BIBLIOGRAPHIE

Reçu : Colonie agricole et professionnelle de la Suisse romande. Serix près Oron (Vaud) 45me rapport. Directeur H. Piguet.

Schülerkarte des Kantons Thurgau. Bearbeiteit von Kümmerly und Frey. Geographische Anstalt Bern. Excellent moyen d'enseignement, monté sur toile et fort bien imprimé. Le signaler, c'est le recommander, étant donné la maison éditrice.

Reçu : *Programme des cours de l'Académie de commerce.* Lausanne (Bâtiment des Galeries du Commerce). Semestre d'hiver 1909-1910.

Directeur : M. Göldi. Collaborateur : M. Spielmann.

PARTIE PRATIQUE

Simplification des nomenclatures grammaticales.

La question du français et particulièrement de la grammaire est de nouveau à l'ordre du jour. De toutes parts, en France, comme chez nous, on se plaint de la médiocrité des résultats obtenus dans l'enseignement de cette importante discipline scolaire. Un grand nombre de jeunes gens quittent l'école primaire avant d'avoir appris à s'exprimer non seulement avec correction mais avec clarté. A qui la faute ? On s'est empressé de jeter la pierre aux méthodes employées et les plus ardents étaient ceux qui ne les connaissaient pas : il est si facile de crier : « Haro ! sur le baudet ! » L'on ne s'est pas rendu compte de la difficulté de cet enseignement et l'on a fermé les yeux sur les progrès réalisés, quoi qu'on dise.

En France, la grammaire passe par une phase de transformation. De nouveaux manuels, parus depuis quelques mois, renferment des innovations heureuses, depuis longtemps proposées chez nous par notre plan d'étude. La division en parties du discours est à peu près abandonnée : on étudie les différents termes suivant leur importance dans la proposition. Les règles ne sont plus des dogmes qu'il faut coûte que coûte admettre et... apprendre par cœur. Elles découlent des exemples étudiés, des faits constatés et sont rédigées avec beaucoup plus d'exactitude et de simplicité. Les progrès sont évidents. Mais le principal défaut de ces nouvelles grammaires françaises, c'est leur grande pauvreté en exercices d'application. Dans ce domaine, elles sont notoirement insuffisantes, ce qui rend leur admission dans nos classes presque impossible.

Ces modifications dans l'enseignement grammatical présentaient un danger : si chaque grammarien apportait des changements non seulement dans la méthode, mais aussi dans la nomenclature employée, ce à quoi il fallait s'attendre, la confusion dans l'enseignement de cette discipline aurait été le digne pendant de celle de la tour de Babel. Un enfant, passant d'une école à l'autre (en France surtout, où le maître, si nous ne faisons erreur, est libre d'adopter les manuels qu'il veut, pourvu qu'il les choisisse dans la liste dressée par le Conseil départemental) ne se serait plus reconnu. Cette diversité, surtout dans les termes employés pour l'analyse était déjà une pierre d'achoppement pour maîtres et élèves ; elle allait devenir une cause d'erreur et de confusion.

En 1906, des conférences sur l'enseignement de la grammaire furent données au Musée pédagogique à Paris. M. Sudre, professeur au lycée Montaigne, fit adopter un vœu en faveur de la simplification et de l'unification des nomenclatures grammaticales. M. le recteur de l'académie de Paris nomma une commission chargée de préparer cette réforme. Un premier rapport, rédigé par M. Maquet, professeur au lycée Condorcet, fut renvoyé à la commission. Celle-ci, après de nombreuses séances, vient de terminer son œuvre, en adressant au Conseil supérieur de l'Instruction publique un important travail de MM. Maquet et Brunot, le grand historien de la langue française. C'est ce travail que nous tenons à mettre sous les yeux de nos collègues, lecteurs de l'*Educateur*.

Il ne faut pas perdre de vue que ce n'est pas une nouvelle méthode grammaticale qui nous est proposée, mais un projet de nomenclature ; il ne sera pas né-

cessaire de le suivre pas à pas. Ce serait faire fausse route dans l'enseignement primaire : **notre devoir est de simplifier encore, d'élaguer toutes les branches stériles d'un arbre qui, pour nous, est encore trop touffu.**

La terminologie ne présente qu'un petit nombre de différences essentielles avec les grammaires traditionnelles. Ne cherchons pas une définition dans les vocables employés : ce sont des signes conventionnels, rien de plus. Ainsi le mot pronom a été gardé ; « cela ne veut aucunement dire que la commission soit d'accord pour considérer que « le pronom est un mot qui remplace le nom ».

Il ne nous est pas possible de discuter toutes les idées plus ou moins nouvelles de MM. Maquet et Brunot : un numéro entier de l'*Educateur* n'y suffirait pas. Nous nous contenterons d'en signaler quelques-unes, soit dans cet avant-propos, soit dans les notes dont nous accompagnons l'œuvre des deux professeurs français.

Les chapitres du nom, du pronom et de l'adjectif, quoique nouveaux sur certains points, ne renferment cependant pas des changements très importants. Signalons, en passant, le genre *neutre* qu'il est utile d'étudier, surtout avec le pronom. Dans les phrases suivantes : *Il* fait froid, je *le* sens. *Il* pleut. *Il* est mal de parler ainsi. Etes-vous gais, je *le* sens. Vous êtes rétabli, je vous *en* félicite (les pronoms il, le, en, ne sont ni du masculin, ni du féminin, ils désignent toute une proposition : ils sont *neutres*.

Mais c'est surtout l'étude du verbe et de la conjugaison qui présente un intérêt particulier. MM. Maquet et Brunot ont d'abord voulu faciliter une distinction essentielle qu'on ne fait pas assez souvent en grammaire, entre la *forme* et le *sens*, distinction sur laquelle ils reviennent souvent.

Les temps sont divisés en trois catégories : les temps absolus, les temps relatifs et les temps accomplis. Un temps nouveau est proposé : *le futur dans le passé* pour désigner une forme du verbe innommée, contenue dans la phrase suivante : *On a annoncé que les cours* **recommenceraient** *le 2 octobre*. Le verbe *recommencer* n'est pas au conditionnel, il n'a rien d'un mode, car c'est un temps. Malheureusement, cette adjonction ne simplifiera pas une étude déjà si difficile pour nos enfants.

La division des verbes en deux conjugaisons suivant la terminaison de la première personne du présent de l'indicatif, proposée par les historiens de la langue, a été adoptée. Pour l'enseignement, cela ne sera pas une simplification. En étudiant les verbes de la conjugaison mixte, il faut revenir à l'ancienne division de la terminaison de l'infinitif, comme le font MM. Maquet et Flot, dans leur nouvelle grammaire, ou adopter une nouvelle classification, difficile à retenir, comme c'est le cas de MM. Brunot et Bony, dans le troisième livre de leur Méthode de la langue française.

C'est surtout dans l'analyse de la proposition que d'heureuses simplifications sont proposées, simplifications pour la plupart déjà signalées il y a vingt ans par un de nos collègues, bien connu des lecteurs de l'*Educateur*, dans un travail récompensé par la Société pour le progrès des études, à Genève, et que nous avons étudié avec le plus grand intérêt. La distinction générale entre *la forme*, *la fonction* et *le sens* a une importance considérable et éclaircira, sans doute, l'étude des propositions subordonnées que nos élèves font si difficilement. Nos collègues seront

peut-être arrêtés par les termes, pourtant heureux, ce nous semble, de proposition *infinitive* et de proposition *participe*. *On entend* le vent siffler *dans la grange. Le vent siffler* est une proposition infinitive, objet direct du verbe *entend*, le vent étant le sujet du verbe siffler. Les pieds posés sur les chenêts, *on songe à ceux qui dehors*[1]. *Les pieds posés sur les chenêts*, est une proposition subordonnée participe, dont *posés* est le verbe et *les pieds* sujet.

Nous attirons aussi l'attention de nos collègues sur les termes de compléments direct et indirect remplacés par les mots *objet direct* et *objet indirect* : le premier est construit sans préposition et le second avec préposition. Cette nomenclature n'est pas nouvelle, elle a été employée par le père Girard, Ayer et Pasche. On remarquera aussi les verbes *transitifs directs* (Pierre calomnie Paul) employés *sans* préposition et les *transitifs indirects* (Il nuit à ce garçon) *avec* une préposition. A la liste des compléments circonstanciels usités jusqu'à ce jour on a ajouté les compléments *d'attribution*, ils indiquent *à qui* on attribue *l'objet* et *pour qui* on fait l'action. Exemple : Je meurs *pour ma patrie ;* pour ma patrie est un complément d'attribution.

Il est certain que les changements apportés par MM. Maquet et Brunot dans la nomenclature grammaticale, quelque peu considérables qu'ils soient, dérangeront nos habitudes et apporteront quelque perturbation dans l'enseignement de la grammaire et de l'analyse. Nous ferons bien cependant de nous y habituer. Si le rapport que nous signalons est adopté par le Conseil supérieur de l'instruction publique, ce qui est certain, les grammaires françaises s'en inspireront et comme, sous ce rapport, nous sommes tributaires de notre grande voisine, bon gré mal gré, nous devrons suivre le courant. Les membres du corps enseignant que ces questions intéressent trouveront des éclaircissements dans un nouvel ouvrage de M. Brunot *(L'enseignement de la langue française. Ce qu'il était et ce qu'il devrait être dans l'enseignement primaire)*, volume sur lequel nous nous proposons de revenir, mais que nous voulons signaler dès maintenant aux lecteurs de cette revue.

LE NOM[2]

Exemple : *L'enfant, le chien, la maison, la patrie.*

Division des noms. — 1° Forme : Noms simples.
» Noms composés.
» (Composés, juxtaposés)[3]
2° Sens : Noms propres.
» Noms communs.
» Noms collectifs.

Nombres des noms : Singulier, pluriel.
Genres des noms : Masculin, féminin.

LES PRONOMS

Pronoms simples et *pronoms composés :*
1. Pronoms personnels et réfléchis.

[1] Ces exemples sont tirés de la grammaire de MM. Maquet et Flot, Hachette et Cie.

[2] Le terme de *substantif* est abandonné.

[3] Noms composés avec préfixes : Ex. : *ad*dition, confrère, collègue, etc. ; noms dérivés : promenade, laboureur ; noms juxtaposés : chef-lieu, avant-poste.

2. Pronoms possessifs.
3. Pronoms démonstratifs.
4. Pronoms relatifs[1].
5. Pronoms interrogatifs.
6. Pronoms indéfinis.

Genres : Singulier, pluriel.

Nombres : Masculin, féminin, neutre.

Cas : Cas sujet, cas complément.

N.-B. — On entend par cas : les formes que prennent certains pronoms, selon qu'ils sont sujets ou compléments.

LES ADJECTIFS

Division générale :

1. Articles.[2]
2. Adjectifs pronominaux.[3]
3. Adjectifs qualificatifs.
4. Adjectifs numéraux.

Articles :

1. Article défini (élidé, contracté).
2. Article partitif.
3. Article indéfini.

Adjectifs pronominaux :[3]

1. Adjectifs possessifs.
2. » démonstratifs.
3. » relatifs.
4. » interrogatifs.
5. » indéfinis.

Adjectifs qualificatifs.

Adjectifs simples et composés. — Locutions adjectives.

Formes :

Singulier, pluriel.
Masculin, féminin, (neutre).
Comparatif, superlatif.

Degré des adjectifs et des verbes :

1. Comparatif d'égalité.
2. » de supériorité.
3. » d'infériorité.
4. Superlatif relatif.
5. » absolu.

Adjectifs numéraux.

1. Adjectifs numéraux cardinaux.
2. » » ordinaux.
3. Expressions numérales indéfinies.

[1] Le terme de pronom conjonctif, quoique nécessaire dans certains cas, est abandonné.

[2] On remarquera que l'article n'est pas une partie du discours, qu'il est rattaché aux adjectifs ; le terme de déterminatif est abandonné.

[3] Il est regrettable que, pour toutes ces catégories d'adjectifs, le terme d'article, proposé déjà par le père Girard, n'ait pas été adopté. Le terme d'adjectifs pronominaux remplace le mot déterminatif. Voir Brunot : *Enseignement de la langue française.*

LE VERBE

Locutions verbales : Avoir honte, rendre justice.

Eléments des formes verbales :

1° Radical.

2° Terminaison.

Formes du verbe.

Formes simples.

Formes composées : 1° Auxiliaire et participe. 2° Auxiliaire et infinitif.

Formes surcomposées.

Voix. — Modes. — Temps. — Personnes.

Verbes impersonnels. — Verbes défectifs [1].

Les Modes.

1° Modes personnels :

1. Indicatif.
2. Impératif.
3. Subjonctif.
4. Conditionnel.

2° Modes impersonnels :

Infinitif.

Participe.

Gérondif.[2]

Les Temps.

Dénominations générales :

Temps absolu indiquant la date de l'action par rapport au moment où l'on parle.

Temps relatifs indiquant la date de l'action par rapport à un moment donné.

Temps accomplis indiquant l'achèvement de l'action à un moment donné.

Dénominations particulières :

Le présent.

L'imparfait ou présent dans le passé[3].

Le passé. — Le passé simple[4]. — Le passé composé[5].

Le passé antérieur.

Le plus-que-parfait.

Le futur. — Le futur antérieur. — Le futur dans le passé[6].

Pour le *sens*, on peut distinguer parmi les verbes actifs :

[1] Ces verbes, auxquels manquent un ou plusieurs temps, ne formaient pas, dans plusieurs grammaires, un chapitre spécial, ils sont étudiés avec les verbes irréguliers.

[2] En latin, le *gérondif* est une sorte d'infinitif déclinable indiquant que l'idée exprimée par le verbe se fait, va se faire. En français, c'est, ce nous semble, le participe présent précédé de la préposition *en*.

[3] Nous aurions préféré *passé simultané*. D'un autre côté, si l'on supprime les termes imparfait et parfait, le mot plus-que-parfait devient incompréhensible. Boniface proposait, pour ce temps, l'appellation de *passé antérieur médiat*.

[4] Passé indéfini. Ce temps est nommé *parfait* par *Brachet* et *prétérit* par *Ayer*.

[5] Passé indéfini, nommé *parfait* par Ayer.

[6] Temps nouveaux. Ce dernier terme correspond au *Passé postérieur* de Boniface.

1° Les verbes à *sens subjectif*, qui marquent une action qui ne sort pas du sujet et qui ne passe pas sur un objet. (Ex. : Il vit. — Il est docteur. — L'eau s'échappe. — L'ouvrier travaille.)

Les verbes actifs qui sont dans ce cas s'appellent *intransitifs*.

2° Les verbes à *sens objectif* exprimant une action qui passe sur un objet. (Ex.: Pierre calomnie Paul — transitif direct. Il nuit à ce garçon — transitif indirect.)

Selon que le complément d'objet du verbe transitif est construit sans ou avec préposition, c'est-à-dire selon que ces verbes ont un complément d'objet direct ou un complément d'objet indirect, on distingue dans les verbes transitifs :

1° Les transitifs directs.

2° Les transitifs indirects.

3° Les verbes qui ont le sens objectif mais dont l'action revient sur le sujet.

Les verbes actifs qui sont dans ces cas s'appellent *réfléchis*. Ils sont *directs* ou *indirects*.

On en rapprochera les verbes *réciproques*.

N.-B. — 1° Un verbe transitif continue à s'appeler transitif quand il est employé dans un sens général, c'est-à-dire quand l'action porte sur un objet qui n'est pas exprimé, et que le verbe n'a pas de complément d'objet.

Ex. : Il chante, il mange.

2° Un même verbe peut être, dans certains cas, employé au sens intransitif et dans d'autres au sens transitif. Le contexte suffit à marquer la différence des deux emplois.

Ex. : Le temps passe (sens intransitif).
L'homme passe son chemin (sens transitif).

LA CONJUGAISON

La voix active, dont dérive la conjugaison des verbes passifs et celle des verbes pronominaux, présente deux types :

1° Verbes du type aimer : Présent en *e*. Ex. : J'aim*e*.

2° Tous les autres verbes : Présent en *s*. Ex. : Je rends, je finis, je reçois.[1]

MOTS INVARIABLES

1. Adverbes et locutions invariables :
   1° Adverbes ayant une valeur de complément circonstanciel.
   2° Adverbes d'affirmation, de négation, d'interrogation.
2. Prépositions et locutions prépositives.
3. Conjonctions et locutions conjonctives :
   1° Conjonctions de coordination.
   2° Conjonctions de subordination.

Termes destinés à l'analyse.

Formule : Analyser la *forme*,
» la *fonction*,
» le *sens*,
» la *construction*,

[1] Quelques grammairiens proposent les appellations de conjugaison *vivante* et conjugaison *morte*.

de telle expression,
de tel groupe de mots,
de telle proposition.

LA PROPOSITION

Termes de la proposition :

Sujet, sujet réel, sujet apparent.
Verbe.
Attribut.
Compléments.

Emplois du nom :

Sujet.
Apposition.
Attribut.
Complément.

Emploi de l'adjectif : Epithète, attribut.

LES COMPLÉMENTS

Presque tous les mots peuvent avoir des compléments.
Il y a :
1° *Des compléments du nom* ; 2° *Des compléments de l'adjectif.*
3° *Compléments du verbe :*
a) *Compléments d'objet :*
Direct (sans préposition).
Indirect (avec préposition).
b) *Compléments circonstanciels :*
Compléments d'attribution.
» de temps.
» de lieu.
» de manière.
» de cause.
» de but, etc.
4° *Des compléments d'adverbe.*
Les divers compléments sont de construction *directe* ou *indirecte.*
N.-B. — Toutes les appellations compliquées en usage sont à rejeter.
On peut limiter le nombre des compléments circonstanciels.

ANALYSE DES PROPOSITIONS

On peut se proposer d'analyser ensemble ou à part :
1° La *forme.*
2° La *construction.*
3° La *fonction.*
4° Le *sens.*

Division des propositions : 1. *Propositions principales.* 2. *Propositions subordonnées.*

Dans les propositions subordonnées on distingue :
1° Daprès la *forme :*
la proposition infinitive,

la proposition participale ou participe,
les propositions introduites par un mot relatif, interrogatif, par un adverbe, une conjonction, etc.

2° D'après la *fonction*, les subordonnées ayant des fonctions analogues aux fonctions des noms:

Propositions sujets.
» appositions.
» attributs.
» compléments du verbe.
» » du nom.
» » d'adjectif.
» » d'adverbe.

3° D'après le *sens :* propositions exprimant diverses idées ou rapports qu'il n'est nullement nécessaire de nommer de termes techniques. *Cette proposition marque le but que se propose le sujet*, vaut mieux que *proposition finale*.

N.-B. — Les propositions, principales ou subordonnées, peuvent être coordonnées.

(Signé) F. Brunot, Professeur à la Sorbonne. A. Maquet, Professeur au lycée Condorcet.

E. S.

Apprendre sa langue.

Apprendre sa langue! apanage exclusif de l'homme, devoir de chacun, loi inéluctable imposée à celui qui a reçu le don de la parole.

La langue doit s'apprendre. Nul ne parvient à la connaissance de cet art par une sorte d'instinct divinatoire; à tous, il faut un apprentissage plus ou moins laborieux. Et la langue est quelque chose de si grand, de si complexe et de si profond, que l'on n'en découvre jamais toute l'étendue ni les infinies richesses: la plupart des hommes doivent se contenter d'en parcourir les régions les plus accessibles.

Le langage parlé s'apprend surtout par audition et imitation. On apprend à lire et à écrire par l'exercice de l'œil, de la main et de la parole; ici, nous faisons un usage constant de nos facultés d'abstraction et de synthèse, tandis que nous nous bornons souvent à répéter le langage d'autrui sans le soumettre à l'épreuve de l'analyse. Cela nous explique les différences d'aptitude que l'on remarque chez les hommes quant à l'usage de la parole et à celui de la plume. Ceux qui ont l'occasion de parler beaucoup et de jouir de la conversation de personnes instruites acquièrent bientôt une grande facilité de langage : l'exercice est le vrai maître de langue.

PENSÉE

Ni le jour, ni les ténèbres, ni le bruit, ni le silence, rien ne peut mettre obstacle à l'esprit d'un homme qui sait penser : tout dépend des habitudes qu'on s'est faites. Quand il faut peu de chose pour distraire, c'est qu'on est peu accoutumé à réfléchir. Condillac.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Les Planches (Montreux). — Un concours est ouvert pour la nomination d'une maîtresse de travaux à l'aiguille. Fonctions: 16 à 22 heures par semaine. Traitement; fr. 45 — par heure hebdomadaire pour les maîtresses brevetées ou fr. 41 — par heure pour les maîtresses non brevetées, plus 4 augmentations de fr. 5.50 par heure hebdomadaire, par série de 5 ans de service.

Adresser les offres de service au Département de l'Instruction publique et des Cultes, service de l'Instruction, jusqu'au *22 octobre*, à 6 heures du soir.

Mes les Institutrices et MM. les Instituteurs non placés, disposés à desservir provisoirement, jusqu'au 15 mai 1910, l'un des postes ci-après désignés, sont priés d'adresser leurs offres de services au Département de l'Instruction publique, 1er service, *avant le 14 octobre*, à 6 heures du soir, en mentionnant les places pour lesquelles ils se font inscrire et la date de leur brevet définitif ou provisoire.

Démoret: Instituteur, 1600 fr. et autres avantages légaux.— **Démoret.** Classe enfantine et ouvrages, 600 fr. et autres avantages légaux. — **Montricher**: 2 postes d'institutrices, fr. 1000 chacun et autres avantages légaux. — **Servion**: Classe semi-enfantine et ouvrages, fr. 500 et autres avantages légaux. — **Sugnens**: Instituteur, fr. 1600 et autres avantages légaux, avant le 18 octobre. — **Servion**: Instituteur fr. 1600 et autres avantages légaux. — **Montmagny**; Instituteur, fr. 1600 et autres avantages légaux. **Yvonand (hameau de Niedens)**; Instituteur fr, 500, du 1er novembre 1909 aux examens du printemps 1910. **Etoy**: Institutrice, fr. 1000 et autres avantages légaux.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Café
fraîchement torréfié

L'importation dir. en gros, la grande expérience et un débit considérable nous permettent d'offrir
un excellent café à bon marché.
Les plus fines sortes de fr. 0.80 à fr. 2.50 le demi-kilo. Prix-courants gratis. 5% en timbres-escompte. Expédition au dehors.

Maison spéciale pour les Cafés
„Mercure"

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, **LAUSANNE** — Rue Fleury, 7, **NEUCHATEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Chevallaz Cercueils, Lausanne.

ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

MANUELS SCOLAIRES

adoptés par le Département de l'instruction publique du Canton de Genève et ailleurs.

Exercices et problèmes d'arithmétique, par André Corbaz. — *A. Calcul écrit :* 1re série (élèves de 7 à 9 ans), 70 c. ; livre du maître, 1 fr. ; 2e série (élèves de 9 à 11 ans), 90 c. ; livre du maître, 1 fr. 40 ; 3e série (élèves de 11 à 13 ans), 1 fr. 20 ; livre du maître, 1 fr. 80. — *B. Calcul mental.* 1 fr. 75 — *C.* **Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs.** 3e édition, 1 fr. 50. — *D.* **Solutions de géométrie,** 50 c.

Livre de lecture, par André Charrey, à l'usage des écoles primaires de Genève, 1 fr. 80

Livre de lecture, par A. Gavard, 2 fr. —

Manuels d'Allemand, par le prof. A. Lescaze : **Premières leçons intuitives d'allemand,** 3e édition, 75 c. — **Manuel pratique de langue allemande,** 1e partie, 6e édition, 1 fr. 50. — **Manuel pratique de langue allemande,** 2me partie, 4e édition, 3 fr. — **Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache,** auf Grundlage der Anschauung, 1re partie, 1 fr. 40 ; 2e partie, 1 fr. 50. — **Lehr- und Lesebuch,** 3e partie, 1 fr. 50

Notions élémentaires d'instruction civique, par M. Duchosal. Edition complète, 60 c. ; édition réduite, 45 c.

Premiers éléments d'Histoire naturelle, par le prof. Eug. Pittard, 2e édition, 240 figures dans le texte, 2 fr. 75

Leçons et Récits d'Histoire suisse, par Alfred Schutz. Nombreuses illustrations. Cart., 2 fr. ; relié, 2 fr. —

Manuel d'enseignement antialcoolique, par J. Denis. 80 illustrations, 8 planches en couleurs, Relié, 2 fr. —

Manuel du petit Solfégien, par J.-A. Clift, 95 c.

Parlons français, par W. Plud'hun, 15e mille, avec l'index alphabét., 1 fr. —

Comment prononcer le français, par W. Plud'hun, 50 c.

Histoire sainte. Rédigée en vue d'un cycle d'enseignement de 2 ans, par M. le past. Albert Thomas, 65 c.

Pourquoi pas ? essayons, manuel antialcoolique, par F. Guillermet. Broché, 1 fr. 50. Relié, 2 fr. 75

ALBERT MALSCH Fables de La Fontaines, édition annotée avec lexique, cartonné, 1 fr. 50

Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.

Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. **13.887.000.**

Fonds total plus de fr. **105.583.000.** — **Assurances en cours** plus de fr. **214.544.000**

Par suite du contrat passé avec la **Société Pédagogique de la Suisse romande,** ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

ystèmes
revetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

ules RAPPA successeur

GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 ***Havre 1893***
Paris 1889 ***Genève 1896***
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.

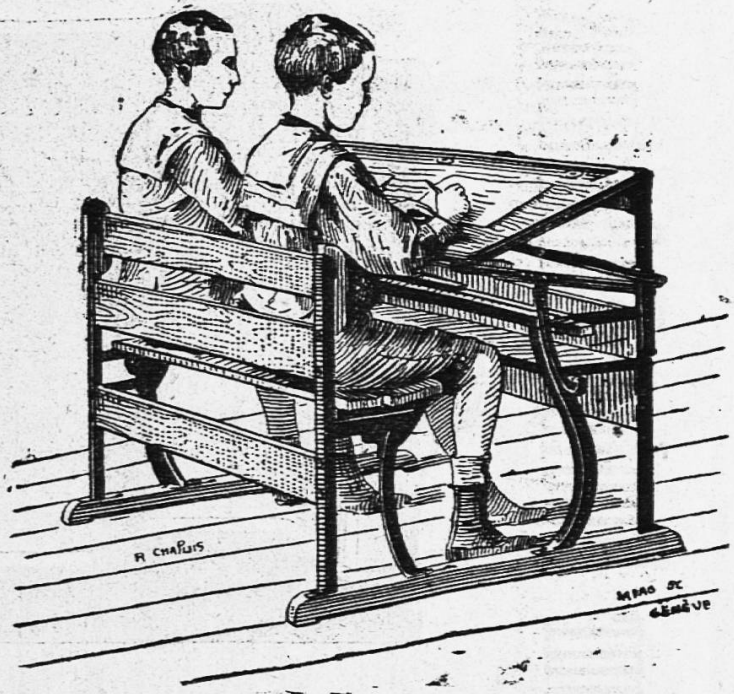

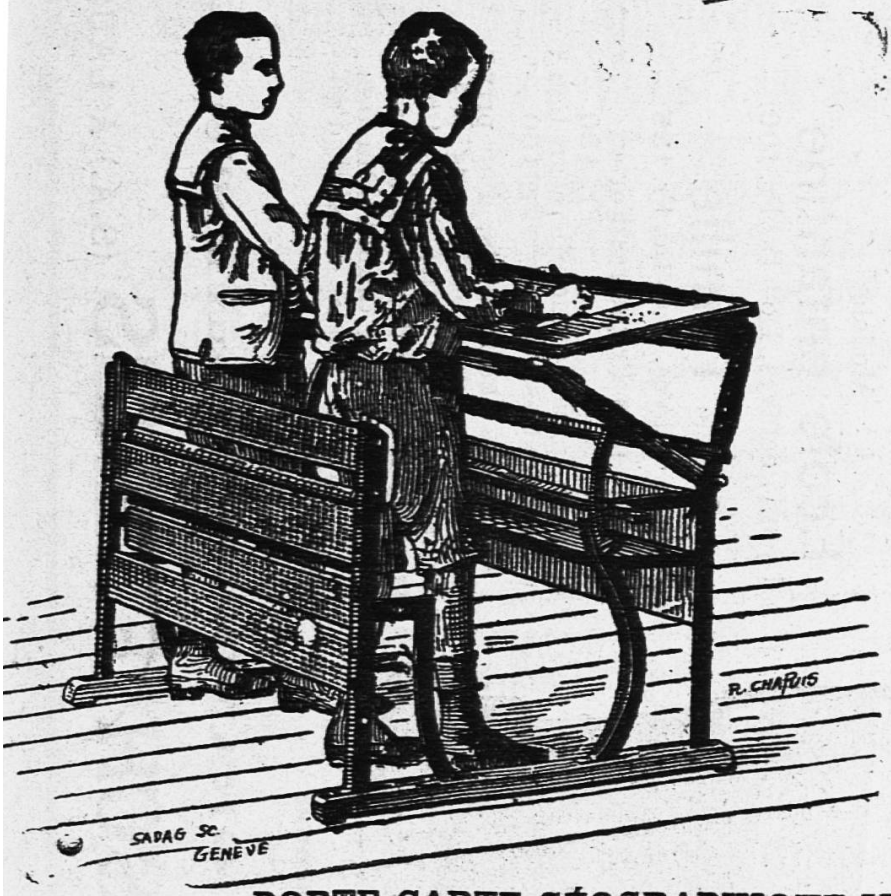

Pupitre avec banc

Pour Ecoles Primaires

Modèle nº 20

donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC

ou chaises.

Modèle nº 15 *a*

Travail assis et debout

et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ

par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles, évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises ou notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Granges, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles, Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S.A.)

HARMONIUMS de FAMILLE et pour Ecoles Enfantines

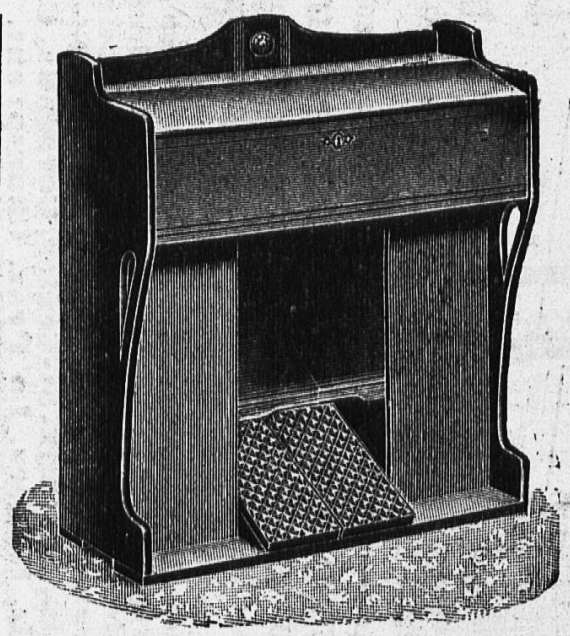

Pour École enfantine

d'une construction solide, avec mécanisme soigné et bien fini. Meubles en chêne, légers et facilement transportables, quoique non démontables.

Modèle

École enfantine

à 1 jeu, 4 octaves, Do—Do Fr. **100.—**

Modèle **Famille**

à 1 jeu, 4 octaves, Do—Do Fr. **135.—**

Le même, plus 2 registres Forte Fr. **150.—**

Le même, plus 1 genouillère au lieu des 2 registres Fr. **150.—**

Ces petits Instruments, d'un prix à la portée de toutes les bourses, possèdent absolument toutes les qualités requises : rondeur des sons, sonorité très pure et douce, timbre d'un très grand charme, pareil à celui d'un grand orgue.

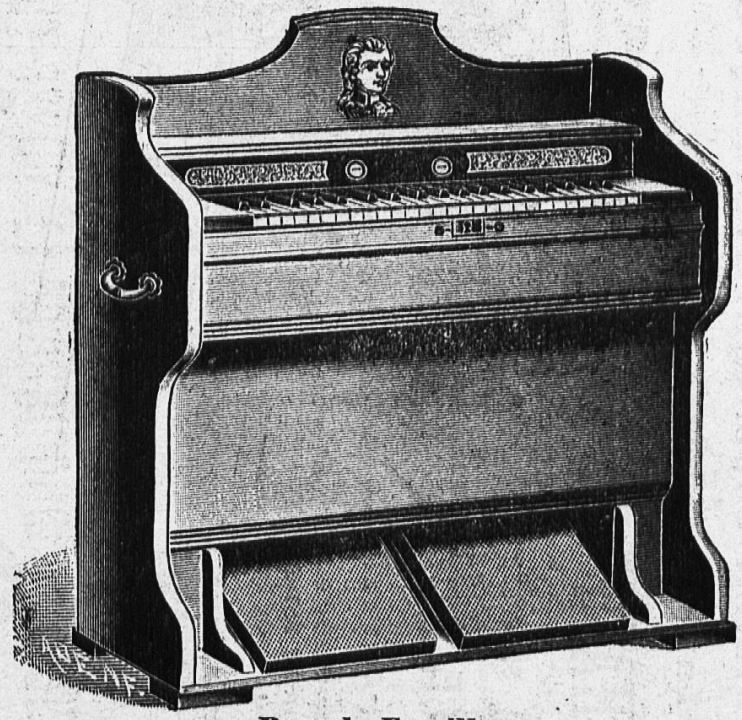

Pour la Famille

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

FŒTISCH FRÈRES (S.A.) A LAUSANNE. VEVEY ET NEUCHATEL